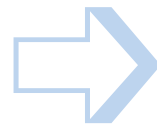


Expression des conseillers municipaux

Conformément à la loi du 27 février 2002, « un espace est réservé dans le bulletin municipal à l'expression des conseillers municipaux ».

ÉLUS SOCIALISTES ET APPARENTÉS



Au bonheur des associations

Dire que l'opposition municipale a eu ces paroles (malheureuses) assurant que la Maison de la Vie Associative existait depuis des décennies et qu'en quelque sorte c'est à elle que nous la devons... Les

membres de l'opposition, présents lors de l'inauguration de la MVA dans les anciens locaux des Voies Navigables au Carré de la Vieille, auront eu tout le loisir de voir que cette nouvelle structure, voulue dans le cadre de notre politique municipale n'avait strictement plus rien à voir avec ce que l'opposition proposait pauvrement aux associations dunkerquoises lorsqu'elle était majorité... Superbe bâtiment, superbe réussite architecturale et technique... et surtout superbe projet ! car aujourd'hui, ce lieu de rencontre des associations dunkerquoises ne se contente plus, loin s'en faut, de proposer des salles de réunion et des photocopies. La Maison de la Vie Associative est un nouvel élément clef du dispositif de démocratie participative de la ville de Dunkerque qui, rappelons-le, a récemment été récompensé par une Marianne d'Or, remise par le Président du Sénat, Christian Poncelet. Si l'objectif reste de faciliter le travail des bénévoles en leur apportant soutien logistique, conseils et aides, la MVA, aujourd'hui est également devenu un lieu visant à favoriser les échanges et les coopérations entre les associations dunkerquoises, notamment par l'organisation d'actions communes. Et puis la philosophie même de cette structure nouvelle a totalement changé. Autrefois se contentant d'être un service municipal, elle est devenue, aujourd'hui, une entité associative dont le conseil d'administration, élu, est issu des associations qui composent la MVA... Un nouvel outil de démocratie ! Rien à voir avec ce qui pouvait exister par le passé... Et on le voit depuis l'ouverture de cette maison où dix salariés travaillent à plein temps. Ces derniers ont reçu plus de 2000 visites prouvant à la fois l'intérêt de cette implantation au cœur du Carré de la Vieille, quartier en renouveau et toute la richesse du tissu associatif de notre ville qui a trouvé, ainsi, un nouveau lieu de débats, de concertation, de réflexion commune sur le devenir de Dunkerque et, en l'espèce, de ses associations.

La démocratie participative en constante progression

La Maison de la Vie Associative, aujourd'hui n'a donc strictement plus rien à voir avec ce que revendique notre opposition, dans le cadre d'une Maison des Associations d'une autre époque, d'une autre philosophie... Mais ce n'est pas la seule structure démocratique qui ait évolué depuis une quinzaine d'années. Avant l'arrivée de la municipalité de Gauche et de Progrès dont nous, élus socialistes, sommes partie totalement prenante, les structures démocratiques de notre ville se résumaient... au conseil municipal ! Aujourd'hui, nous sommes loin, très loin de cette pauvre situation démocratique : la création de cinq conseils communaux, dans chacun des quartiers de notre ville, dont les présidences sont occupées par des habitants non élus, celle de conseils de maison de quartier, regroupant des habitants au plus près de leur îlot de vie, l'organisation, dans chaque partie de notre ville d'ateliers de vie de quartier, d'ateliers de travail urbain de proximité, regroupant les habitants volontaires pour réfléchir à l'avenir de chaque quartier, la création d'un conseil municipal des enfants, des forums et des relais jeunes, etc. Autant de structures qui permettent à chacun de s'exprimer et de travailler à l'avenir de Dunkerque comme la Maison de la Vie Associative travaille au devenir du tissu associatif.



ÉLUS CITOYENS, SOCIAUX ET DE PROGRÈS

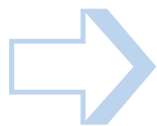


Mécontentement social, baisse du pouvoir d'achat et lutte pour l'emploi pour les uns, 170 % d'augmentation pour les autres.

La vie politique française semble se complaire dans le cynisme et l'arrogance. Le déferlement de propagande contre les grévistes dans les transports connaît des sommets. Les manifestants luttent certes pour leur retraite (ce qui est légitime) mais surtout pour que l'État respecte sa parole. Les régimes spéciaux s'appuient sur un montant de cotisation plus important que le régime normal. Par ailleurs, les cheminots posent la question du fret et donc de la politique d'aménagement voulue par la SNCF. Désigner à la vindicte une catégorie de travailleurs est indigne d'un gouvernement. Les fonctionnaires également sont en colère et à juste titre. Rien que dans l'Éducation nationale, plus de 17000 postes supprimés depuis 2 ans, sans compter ceux qu'on veut faire disparaître dans la Police nationale (8000) et dans toute la fonction publique au nom de la « bonne gouvernance », de la lutte contre les déficits publics que l'Europe libérale qui a été rejetée le 29 mai 2005 a érigé en dogme. Les fonctionnaires se battent pour l'emploi et pour le pouvoir d'achat de tous qui ne cesse de se dégrader. Et ce n'est pas en faisant une course à la misère qu'on permettra aux Français de se tourner vers l'avenir avec optimisme. Pendant ce temps-là, le président de la République s'octroie une augmentation de salaire de 170 %, pour ses étrennes ? En cette fin d'année, à la veille des fêtes, avec quel autre milliardaire de ses amis ira-t-il passer le réveillon ? Dans quel palace ? Alors que tant de nos concitoyens souffrent, le sommet de l'État n'affiche que mépris et indécence.

Bernard Dormaël, Roland Fourmentel, Claude Nicolet, Annie Vandebunder
Pour contact : clnicolet@wanadoo.fr

ÉLUS COMMUNISTES



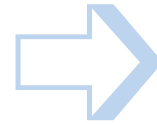
Lin Xiaoli doit rester en France !

Vendue par ses parents chinois à un réseau mafieux, Lin Xiaoli a été exploitée à Paris dans un atelier clandestin. S'échappant, elle arrive par hasard à Dunkerque en 2003. Placée en maison d'accueil par l'aide sociale à l'enfance, Lin Xiaoli a obtenu l'an dernier son CAP vente avec plus 17 de moyenne. Âgée aujourd'hui de 21 ans, elle poursuit actuellement sa formation au lycée Guy Debeyre. Bien qu'elle soit totalement intégrée et qu'elle parle couramment le français, le préfet a décidé de l'expulser et de la livrer au réseau mafieux qui n'a pas dû digérer son évasion de l'atelier clandestin. Cette décision est inadmissible ! Lin Xiaoli doit rester en France ! Signez la pétition que Réseau Éducation Sans Frontières a mis en ligne : <http://www.educationsansfrontieres.org/rubrique251>.

67 rue de l'Amiral Ronarc'h, Dunkerque - Tél. 03 28 66 33 22
Fax : 03 28 66 33 16 - <http://dunkerque.gauchepopulaire.fr/> - particom@free.fr



ÉLUS L'ÉCOLOGIE « LES VERTS »



Non à l'expulsion de Xiaoli

Une élève du Lycée Guy Debeyre de Dunkerque, Xiaoli, âgée de 20 ans, est menacée par un arrêté de la Préfecture de Lille de se faire expulser du territoire français. Nous nous dressons ensemble contre cette mesure. La politique des quotas du gouvernement est inadmissible, derrière les chiffres, il y a des individus qui méritent de choisir leur destinée et de trouver leur place avec ce qu'ils ont de meilleur à partager. Les Verts s'opposent à la logique de l'Europe forteresse. Alors que la question des réfugiés climatiques va se poser avec de plus en plus d'acuité avec le réchauffement climatique, il est urgent que l'Europe pose autrement le problème des inégalités Nord-Sud et l'accueil des migrants, notamment en ratifiant la Convention Internationale sur les Droits des Migrants votée à l'ONU et entrée en vigueur dès le 1^{er} juillet 2003. Que deviennent nos idéaux de fraternité ? Quels sont encore les sens de ce mot dans notre communauté ?

Nous vivons une période grise de notre histoire. Notre gouvernement organise des chasses à l'homme sous couvert de lutte contre le chômage. Travailler pour travailler, expulser pour garder le travail pour nous... quelle misère intellectuelle s'est emparée de nos représentants politiques et où cette bêtise nous conduira-telle ?

Il est devenu tabou de proposer de partager le travail. Il est devenu tabou de réclamer à travailler moins pour voir grandir ses enfants, s'investir dans la politique, faire du bénévolat, découvrir le monde. La politique du gouvernement est pleine de frustration et de violence. La crise et la dette sont les mauvaises excuses qui conduisent au recul de nos rêves et de nos droits.

Holà à tous ceux auxquels la générosité et la douceur ne font pas peur et qui soutiennent en toute simplicité les hommes, les femmes et les enfants que notre gouvernement n'a pas « choisis ».

Contact : www.verts-nord-littoral.ouvaton.org/
27 rue du Maréchal Foch 59140 - Tél. 03 28 26 59 78



ÉLUS LES ALTERNATIFS

Questions d'actualités

Depuis 2002, les inégalités s'aggravent de nouveau. « Le mouvement de réduction des inégalités de niveau de vie et de pauvreté régulier depuis les années 70 s'essouffle depuis 2002. » C'est l'INSEE qui l'annonce dans un de ses récents rapports sur le social.

Comment s'en étonner quand on sait que 7,1 millions de personnes gagnent moins de 817 euros par mois.

Notre prochaine assemblée générale aura lieu le mardi 4 décembre à 18 h « Au Ptit Lion », rue Pétillon (Dunkerque-Petite-Synthe)

À l'ordre du jour :

18 h : Accueil Hervé Aoustin.

18h15 : Exposé sur la Charte municipale des Alternatifs par Roger Lallouette.

18h45 : Situation par ville pour les élections municipales.



Dunkerque : Cindy Bignardi.

Grande-Synthe : Jean-Claude Moret.

Coudekerque-Branche : Armand Lemaire.

Saint-Pol-sur-Mer : Julia Beaumont.

Autres communes : Roger Lallouette.

Situation pour les élections cantonales par Hervé Pronier.

19h30 : Conclusion par Roland Mérieux, membre de l'Exécutif National des Alternatifs.

Covoiturage possible : départ 17h45 au 25 rue de la Paix.

Sur cette question, ou sur toute autre, contactez-nous :
Cindy Bignardi : 06 14 56 77 28, Jacques Vandercamer : 06 79 37 91 19,
René Delbarre : 06 31 12 36 97, Hervé Pronier : 06 10 13 65 64, Roger Lallouette : 06 28 11 16 78, ou par écrit au 25 rue de la Paix à Dunkerque.
Permanences tous les samedis de 10h30 à 11h30.

ÉLUS RADICAUX DE GAUCHE



Le tournis

On dit souvent que l'arbre ne doit pas cacher la forêt mais aussi qu'il n'y a pas de solutions partielles à des problèmes multiples. Certes les problèmes dont souffrent les Français ne sont pas la conséquence de la dernière élection présidentielle, mais les choix, les promesses abusives, peuvent leur être préjudiciables. L'utopie assénée comme nécessité procède d'une pensée providentielle, d'un messianisme insensé. Seul un enfant confond l'univers subjectif et l'univers objectif ; et les citoyens de ce pays ne sont plus des enfants mais ils ont le TOURNIS.

Depuis six mois, malgré de multiples mesures, les Français dans leur majorité ont l'impression de s'appauvrir. On leur parle de retraites impossibles à préserver, d'augmentations inéluctables des dépenses contraintes que sont le loyer, l'eau, l'électricité, le gaz, le fuel, l'essence, et on ne leur propose aucune solution. Leur pouvoir d'achat diminue et ils perdent espoir.

Comment expliquer la vigueur de leurs légitimes revendications sinon par l'angoisse grandissante de la perte de l'emploi, du chômage et de l'insécurité.

Pour toutes ces raisons, le relais social et l'aide aux démunis et aux défavorisés deviennent des charges très lourdes pour les communes. Les fêtes de fin d'année approchent, il faut redonner aux habitants un peu de joie de vivre et d'espoir, mais demain il faudra trouver des solutions durables et justes aux problèmes vitaux des citoyens.

La précarité et la paupérisation ne sont pas admissibles.

Il est temps de changer de cap et nos dirigeants devraient y penser avant d'y être contraints.

Contact : P.R.G., 2 rue Jean Delvallez, résidence Guynemer, 59140 Dunkerque.

Expression des conseillers municipaux

Conformément à la loi du 27 février 2002, « un espace est réservé dans le bulletin municipal à l'expression des conseillers municipaux ».

ÉLUS Mieux vivre à Dunkerque, pour les Français d'abord, plus de sécurité, moins d'impôts



À Lyon, une association de contribuables a fait annuler une subvention de 50 000 euros pour la restauration d'un hôpital à Dakar, au Sénégal. Ce n'est pas l'objet, fort louable d'ailleurs, qui était en cause, mais le défaut d'intérêt local de cette subvention. Il faut en effet savoir que, selon la loi, les collectivités ne peuvent subventionner que des projets liés à la population ou au territoire relevant de leur compétence. (Dessin de Miège pour www.lecri.fr)

Subventions: nos principes

Lors de chaque vote concernant l'attribution de subventions, deux principes nous guident :

- l'argent des Dunkerquois pour les Dunkerquois,
- aider uniquement ceux qui le méritent.

L'intérêt dunkerquois

Le Code général des collectivités territoriales (CGCT), qui régit la vie des communes, précise que l'attribution de subventions doit présenter un intérêt communal.

Ceux qui le méritent

Une association rassemble des personnes autour d'un objet commun. Afin de garantir son indépendance et sa pérennité, il n'est pas acceptable pour nous que les subventions publiques excèdent les ressources propres de l'association (adhésions, dons, activités diverses).

Un exemple de ce que nous n'acceptons pas

Une association dunkerquoise annonce 295 adhérents. Son bilan 2005 n'affiche que 64 euros de cotisations. Son objet est d'envoyer du matériel en Afrique et elle demande, à cet effet, 5 000 euros de subventions à la Ville. Si chacun des adhérents avait versé ne serait-ce que 20 euros de cotisation, elle aurait disposé de 5 900 euros de trésorerie et n'aurait pas eu besoin de demander de subventions publiques, donc de tomber sous le coup de la loi puisque son objet n'est pas d'intérêt communal. De plus ceux qui veulent faire un don bénéficient d'une réduction d'impôts à hauteur de 66 % du montant du don.

Notre coup de cœur

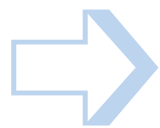
« Cafés Dunkerquois ou Brèves de Zinc », de Jean-Pierre Hernandez. À commander à l'auteur sur www.jphernandez.info.

Joyeux Noël

En ce temps de l'Avent, pour ceux qui croient au Ciel et ceux qui n'y croient pas, nous vous souhaitons un joyeux Noël car nous n'oublions pas qu'avant de devenir une gigantesque quinzaine commerciale, Noël est avant tout une fête de famille.

Pour nous contacter : permanence le samedi matin de 10 h à 11 h.
Philippe EYMERY - Élus Nationaux, 10 rue Jean Bart, 59140 Dunkerque,
Tél. 03 28 65 08 70 - mél : dunkerque.flandre@hotmail.fr

ÉLUS « AVEC LES DUNKERQUOIS, CHANGEONS DE CAP »



La galette de l'ANRU

Nous tenons à réagir à la suite de l'article paru dans « Dunkerque Quartiers » de novembre 2007 concernant le Banc Vert et son projet de restructuration urbaine, en particulier sur les résidences Quercy et Rouergue. À la lecture de ce texte, faut-il comprendre que « si le dossier a reçu un accueil très favorable », cela équivaudrait à une promesse d'engagement de l'ANRU (Agence nationale de rénovation urbaine), c'est-à-dire de l'État ?

L'ANRU a respecté ses engagements pour la rénovation du Jeu de Mail (19,5 millions d'euros de subventions) qui était le projet phare et dont la convention a été signée depuis longtemps et les travaux engagés. La situation est différente pour le Banc Vert et les quartiers d'habitat ancien où des promesses locales ont peut-être anticipé les engagements de cofinancements des nombreux partenaires dont l'ANRU. Or ce projet, déposé dans une deuxième phase, s'inscrit dans la multitude des 500 projets de rénovation de quartiers déposés au niveau national ! Par exemple, Lille, Fourmies, Valenciennes, sont dans le même cas que Dunkerque. Quand de nouveaux invités se retrouvent pour partager un restant de galette, soit on la coupe en plus petites parts, soit on la range dans l'armoire. Dur de choisir !

La convention est en cours d'étude, le dossier en instruction, la réponse est attendue au plus tôt en début d'année 2008. On a peut-être eu tort de vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué.

La valse des noms

Après Benjamin Morel, c'est au tour de Michel de Swaën, grand homme de lettres dunkerquois du XVII^e siècle d'être persona non grata ! Le collègue qui portait son nom se nommera désormais « Lucie Aubrac ». En sera-t-il plus performant pour autant ? Peut-être, mais il aura perdu une partie de son âme dunkerquoise !

Toujours plus

Avant 1989, les Élus socialistes de notre ville s'opposaient farouchement à l'ouverture d'un casino et à la mise en place de machines à sous. Depuis qu'ils sont au pouvoir à la Ville, ils ne cessent d'autoriser l'accroissement du parc. C'est ainsi qu'au début de l'année, il y avait déjà 180 machines à sous, une salle de boule, 4 tables de roulette anglaise, 2 tables de black jack et 2 tables de stud poker. Lors du conseil municipal du 15 octobre dernier, les socialistes ont donné leur accord pour 40 machines supplémentaires et un jeu Texas Hold'em Poker, le tout pour le plus grand bonheur du Groupe Tranchant. Il faut, en effet, savoir que le seul produit des jeux s'est établi au cours de l'exercice 2005-2006 à 24 850 247 €, ce qui après prélèvement dégage un produit net de 10 489 987 €. Il faut ajouter l'activité bar et restauration pour un chiffre d'affaires de 1 460 000 €. Des chiffres à faire rêver, même les plus blasés. Et comme la Ville perçoit un pourcentage sur les recettes, vous devinez bien qu'elle n'est pas prête à faire marche arrière ! Certes, notre ville est une station balnéaire qui organise des congrès. Mais chacun

sait que ce ne sont pas les congressistes qui se ruinent dans les casinos, mais nos plus défavorisés qui espèrent vainement un miracle.

Nos charmants toutous

Ils sont partout, nos toutous. Ils crottent allègrement sur la digue promenade, sur les trottoirs et sur nos espaces verts.

À l'entrée du parc de la Marine, on peut lire « interdit aux chiens ». Allez-y ; vous verrez !

Il ne s'agit évidemment pas d'interdire les bêtes sur le territoire car, comme le disait justement Victor Hugo, « les bêtes sont au bon Dieu, mais la bêtise est à l'homme ». Il faut simplement encourager les comportements citoyens... et au besoin verbaliser les contrevenants.

Un décret du 26/09/07 a d'ailleurs accru les pouvoirs des agents de la Police municipale qui peuvent constater, désormais, par procès-verbaux certaines infractions comme la divagation d'animaux ou l'abandon d'ordures et de déchets.

Le maire peut alors proposer au contrevenant soit de payer l'amende, soit d'exécuter un travail non rémunéré.

Monsieur le Maire, la balle est dans votre camp...

Joyeux Noël... et bonne année

Dans quelques jours, nous fêterons Noël.

Nos pensées vont vers celles et ceux qui sont dans la peine, dans la souffrance, dans le dénuement, dans le besoin. Nos pensées vont vers celles et ceux qui connaissent la misère mais qui veulent garder leur dignité, vers celles et ceux qui souffrent et qui ont le courage de sourire à la vie, vers tous ces handicapés qui s'accrochent désespérément à un espoir. Une pensée, c'est bien ; une action en leur faveur, c'est mieux. Vous vous souvenez que ce bon et toujours souriant M. Goujon organisait chaque année un gala en faveur des enfants malheureux de Zuydcoote. C'était l'événement de l'année, symbole de la générosité des Dunkerquois. Depuis lors, de très nombreuses autres actions sont menées par nos associations philanthropiques ou par des organismes privés. Le Noël des déshérités ou le spectacle des Enfoirés en sont une illustration.

Nous lançons, ici, une idée : que chaque association volontaire organise, uniquement avec ses membres, chaque année et à tour de rôle un grand spectacle original dont les gains seraient entièrement reversés aux plus démunis de notre agglomération, sous contrôle d'un comité des sages qui en ferait rapport l'année suivante.

Nous serions alors très loin du spectacle paillettes de Mme de Fontenay, si coûteux pour la ville (environ 150 000 €!)... avec des places à 160 € ! C'est notre vœu de Noël...

Quant à nos vœux pour la prochaine année, ils seront simples : que personne ne se laisse abuser par les promesses de jours meilleurs (demain on rase gratis) ou par ceux qui vous promettent un « choc fiscal » avec diminution d'impôts alors que la règle fiscale l'interdit et que, comme annoncé, les recettes de la collectivité diminueront tandis que ses besoins ne feront que croître.

Dunkerque doit être la ville où chacun se sent bien, quelle que soit son opinion politique, son sexe, sa race, sa religion, sa situation professionnelle, son âge...

Liste « Avec les Dunkerquois, Changeons de Cap ».
Groupe d'opposition républicaine, 1 impasse Pierre et Marie Curie -
59140 Dunkerque. E-mail : ump.udf.dunkerque@ifrance.com

Permanences des adjoints

sur rendez-vous

◆ Hôtel de ville

- **Annick Janssens** (Première adjointe, démocratie locale) : 03 28 26 26 21.
- **Marie-Noëlle Loger** (Animation et fêtes) : 03 28 26 27 21.
- **Gracienne Damman** (Culture) : 03 28 26 26 45.
- **Joëlle Crockey** (Éducation, sports et petite enfance) : 03 28 26 27 61.
- **Vincent Leignel** (Urbanisme) : 03 28 26 27 21.
- **François Liber** (Prévention et santé) : 03 28 26 26 45.

◆ Maison de l'Armateur

- 03 28 26 26 20 ou 03 28 26 26 22 ou 03 28 26 26 84.
- **Marcel Lefèvre** (Écologie urbaine).
- **Roland Fourmentel** (Insertion et travail).
- **Henri Loorius** (Logement, habitat et politique foncière) : 03 28 58 87 34.
- **Philippe Waghemacker** (Contrat local de sécurité, affaires militaires et anciens combattants).
- **Jacques Willem** (Professions libérales, artisanat, commerce).
- **Jeanne Becquet** (État civil).
- **Patrice Vergriete** (Jeunesse, enseignement secondaire et supérieur).
- **Louardi Boughedada** (Politique de la ville).
- **Bernard Dormaël** (Associations à caractère social et humanitaire).

◆ Mairie de Mardyck

- **Gérard Blanchard** (maire délégué) : 03 28 21 41 43 du lundi au vendredi à partir de 14 h 30 sur rendez-vous

◆ CCAS

- **Dominique Bittner** (Affaires sociales et personnes âgées) : 03 28 58 93 87.

Mairie pratique

Hôtel de ville -
place Charles Valentin - BP 6 537 - 59386 Dunkerque
Cedex 1 - Tél. 03 28 26 26 26
www.ville-dunkerque.fr
Dunkerque info mairie : 03 28 59 1 2 3 4

Centre communal d'action sociale -
10-14 rue de la Maurienne - Tél. 03 28 58 87 10

Police municipale -
24 quai des Hollandais - Tél. 03 28 26 28 60

État civil et Élections -
ruelle aux Pommes - Tél. 03 28 26 28 41
Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30 non-stop et le samedi de 9 h à 12 h.